LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 11 Edmonton, vendredi le 23 mai 1986 12 pages 0.50

En dernière heure, nous apprenons qu'une conférence de presse vient d'être convoquée pour mercredi le 21 mai par le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton. Le sujet: l'avenir de l'école J.H. Picard. Tous les détails la semaine prochaine!

Ecole Picard: confusion, contradictions et insatisfaction

YVES LAVERTU

EDMONTON - Un état de confusion et de contradictions d'un haut degré règne actuellement autour du statut de l'école J.H. Picard d'Edmonton.

C'est la constatation qui ressort d'entrevues effectuées par LE FRANCO auprès de commissaires et d'employés du Conseil des écoles catholiques d'Edmonton, ainsi que de parents impliqués dans le dossier.

À plusieurs niveaux soit sur la question de la clientèle, des programmes offerts, des communications internes et externes et du transport, l'école Picard serait en contradiction évidente avec les interprétations les plus couramment véhiculées au Canada sur le statut "d'école française" selon l'article 23 de la Charte des droits tel que conféré récemment à cette institution.

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est le 18 mars 1985, lors d'une réunion des commissaires du Conseil des écoles catholiques d'Edmonton qu'on décrète que J.H. Picard sera dorénavant une "école française" selon les critères de l'article 23. À la même occasion, les commissaires décident cependant de maintenir le traditionnel programme d'immersion pour les 9e, 10e, 11e et 12 e années tout en y ajoutant un programme francophone pour la 9e année dès septembre 1985.

ENQUÊTE

À son arrivée en octobre de la même année à la présidence du comité de parents de l'école, Guy Lacombe ne cache pas son intention de faire de l'école Picard une "véritable école française". Le comité de parents dit alors souhaiter qu'on relocalise dans une autre école les programmes d'immersion toujours en vigueur. Ceci implique nécessairement un déplacement de certains étudiants anglophones. Des réunions avec les parents francophones et anglophones ont alors lieu en janvier et février pour informer ces derniers des implications concrètres du nouveau statut de l'école.

En attendant la relocalisation des programmes d'immersion, le comité de parents soumet un plan d'action au surintendant régional du Conseil scolaire M. Mel Klotz afin d'accélérer la "francisation" de cette école de plus de trois cents étudiants

La rencontre avec Klotz a lieu le 10 avril alors que ce même jour les élèves devront s'inscrire pour septembre 1986 et prendre connaissance sur papier du plan de "francisation" sur lequel on est en train de discuter. Le comité soutient entre autres devant le surintendant que l'ensemble des communications y inclus celles avec les parents devra se faire en français. Klotz s'y oppose. On doit alors du côté du comité de parents diluer sur papier cette doléance mais on s'entend avec le directeur de l'école M. Léonard Rousseau pour ne pas l'exclure dans les faits.

Par ailleurs. lors de cette réunion, le surintendant Klotz surprend. Il dévoile ainsi l'intention de la commission scolaire de fondre les actuels programmes d'immersion et francophone dans un même et unique programme: le programme français. Le changement est prévu à l'école pour septembre 1986. En contre-partie, Mel Klotz affirme que le Conseil scolaire s'engage à créer pour l'école "un environnement français à 100%".

Guy Lacombe déclare inacceptable que les élèves aussi bien anglophones que francophones soient regroupés selon leurs compétences linguistiques plutôt que selon les critères de l'article 23. Il cède cependant. Le comité a en effet un talon d'Achille: une base fragile de parents engagés derrière lui. Le rapport de force en sa défaveur l'oblige ainsi à faire des compromis.

En bref, après que plusieurs points du plan d'action aient été battus en brèche par le Conseil scolaire, il ne reste plus au Comité à la fin de cette rencontre que la promesse d'un "environnement français à 100%".

Guy Lacombe reçoit cependant une douche froide en ouvrant son courrier deux semaines plus tard. Mel Klotz qui répond à une lettre de ce dernier sur le sujet l'informe qu'il ne peut endosser la plupart des suggestions du comité de parents pour favoriser un environnement français à 100% à l'école. Les objections du surintendant semblent plutôt résider dans l'appréhension de la réaction des parents anglophones à ces changements. Klotz évoque même qu'une solution au problème réside dans l'ajout à l'école élémentaire francophone Maurice Lavallée d'un programme francophone allant de la 9e à la 12e année. Ceci est inacceptable et antipédagogique selon les parents.

Dégoûté et craignant le pire pour la position du directeur de l'école coincé par la situation, Guy Lacombe informe le 14 mai la présidente du Conseil scolaire Mme Alice Gagné du retrait du comité de ce dossier. Dorénavant, ce sera un organisme plus imposant, la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton qui pilotera les revendications pour faire de l'école Picard une "véritable école francophone".

Dans sa lettre du 14 mai, Guy Lacombe écrit: "Il est stupide de devoir recommencer à notre compte des luttes qui ont déjà eu lieu à Cornwall, à Sturgeon Fall, à Kapuskasing, à Windsor ou à Penetanguishene, mais il semble que les commissions scolaires anglophones où qu'elles se trouvent au Canada ne peuvent faire justice aux minorités francophones qu'au terme de luttes épuisantes et de déchirements au sein des communautés. Edmonton, nous nous en sommes malheureusement rendu compte, n'est pas une exception".

Voir Picard en page 2...

Article 23

Droits à l'instruction dans la langue de la minorité

23. (1) Les citoyens canadiens:
a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,
b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle il ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province,
ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveau primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province:
a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants de citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;
b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignements de la minorité linguistique financés sur les fonds publics.



Alice Gagné



Guy Lacombe

Vermilion accueille le premier procès en français

YVES LAVERTU

EDMONTON - Le premier procès à se dérouler en français en Alberta vient d'avoir lieu à Vermilion jeudi le 15 mai.

Le procès en cour provinciale de l'Alberta a mis en cause un Franco-Albertain d'origine québécoise M. Richard Pomerleau. En moins d'une heure et demie, celui-ci était déclaré non-coupable à une inculpation pour ivresse au volant.

C'est Me Mary Moreau d'Edmonton bien connue pour avoir défendu les droits de M. Luc Paquette à un procès dans sa langue qui a assuré pour cette occasion la plaidoirie de la défense. C'est d'ailleurs le procès Paquette avec les deux décisions du magistrat Sinclair dans cette affaire qui a rendu possible la tenue du procès à Vermilion. Même si la décision Sinclair a été portée en appel par le gouvernement albertain, c'est ce jugement permettant l'obtention d'un procès en français qui a, d'ici ce temps, force de loi.

C'est le juge Marshall Hopkins qui a ordonné à Vermilion que l'ensemble des questions adressées par les avocats aux témoins le soient en français.

Voir Vermilion en page 3

Le franco provincial

PICARD, (suite de la page 1)

"Les francophones, on ne les utilise que pour créer de l'ambiance française au profit des anglophones".
- Guy Lacombe

Celui-ci poursuit plus loin: "Quand il s'agit des élèves francophones, la Commission scolaire trouve que c'est toujours trop difficile, trop dispendieux ou que les nombres sont toujours insuffisants. On a nettement l'impression que les élèves francophones ne sont que tolérés dans la Commission scolaire catholique d'Edmonton à moins qu'on ne les utilise pour créer de "l'ambiance française" au profit des anglophones dans une école d'immersion.

LA "VALSE-HESITATION"

Rejointe pour commenter la décision du Conseil scolaire d'intégrer les étudiants anglophones et francophones dans un seul et même programme, Mme Alice Gagné devait répondre "Nous avons encore besoin de discussions. (Une réunion "d'urgence" convoquée quelques heures auparavant devait en effet avoir lieu entre les commissaires mardi le 20 mai pour faire le point sur le sujet). Celle-ci dira cependant plus tard dans l'entrevue à propos de la fusion: "Je ne suis pas certaine que c'est la bonne manière d'aller".

La présidente du Conseil scolaire n'a pourtant pas caché que la commission est actuellement assise sur une "bombe". À savoir par exemple si l'article 23 pouvait avoir une extension si large qu'il puisse intégrer l'an prochain et sans différence anglophones et francophones dans un même programme, Mme Gagné s'est refusée à être précise sur le sujet.

"Je ne suis pas sûre que s'est la bonne manière d'aller"
- Alice Gagné

Celle-ci a par contre fait valoir le peu de temps que la commission scolaire a eu pour franciser l'école et le nombre de francophones actuellement insuffisant pour en faire une école typiquement francophone (comme l'école Maurice Lavallée). Bref, Mme Gagné évoque principalement des problèmes administratifs comme obstacles à la francisation totale de l'école Picard. Par ailleurs, celle-ci se dit opposée à ce que les communications entre l'école Picard et les parents se fassent uniquement en français.

Enfin, Mme Gagné n'a pas nié les rumeurs voulant que l'an prochain tous les étudiants qu'ils soient francophones ou anglophones à l'école Picard obtiendra la gratuité pour le transport scolaire. Actuellement, la gratuité du transport est allouée à l'école Picard uniquement aux étudiants de 9e année fréquentant le programme francophone. La raison donnée aujourd'hui par la Commission: ces derniers y ont droit car ils remplissent les critères de l'article 23.

Le commissaire Philippe Gibeau pour sa part croit que les droits des francophones allant à l'école Picard sont lésés à l'heure actuelle. Selon lui, l'article 23 "est fait pour les francophones".

Tout comme Mme Gagné, celui-ci souligne par contre le problème des nombres et des francophones présentement satisfaits du programme d'immersion.

Pourtant, Philippe Gibeau dévoilera au cours de l'entrevue que le principal problème qui se posera bientôt à l'école Picard sera sa capacité à acceuillir tous les élèves actuellement inscrits dans les six écoles élémentaires d'immersion de la région. Ses propos laissent la date de relocalisation des étudiants anglophones plus incertaine que jamais.

Pour sa part, le surintendant général de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton M. John Brosseau a été avare de commentaire. Ce dernier explique qu'il sera en mesure de parler de la question seulement après la réunion du 20 mai. Quant au surintendant régional M. Mel Klotz, celui-ci au moment d'écrire ces lignes n'avait toujours pas retourné les appels du FRANCO.

"Ça ne devrait pas être comme ça".
- Adrien Bussière

Observateur plutôt qu'acteur dans ce débat, le ministère de l'Éducation de l'Alberta fait quant à lui une distinction (due en partie aux ententes fédérale-provinciales sur l'enseignement des langues officielles) entre les programmes d'immersion et ceux de la minorité. Adrien Bussière, haut fonctionnaire à Alberta Education et responsable du dossier des langues admet que du point de vue des directives de son ministère, il y a contradiction dans le fait de fusionner anglophones et francophones dans un programme appelé "français". "Ça ne devrait pas être comme ça" concède-t-il.

Georges Arès, président de la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton ne se fait pas d'illusions quant aux intentions du Conseil scolaire pour l'avenir de l'école Picard. "Leur intention, déclare-t-il, c'est d'en faire une super école d'immersion améliorée. Elle sera la seule au niveau secondaire à pouvoir accueillir toute la clientèle actuellement à l'élémentaire".

"Leur intention: une école d'immersion améliorée mais pas une école française"
- Georges Arès

Georges Arès considère par ailleurs ridicule que la Commission scolaire en soit encore à interpréter l'article 23 sur la signification d'une école française alors qu'il y a presque consensus là-dessus et que les discussions portent maintenant à plusieurs endroits au Canada sur les incidences de cet article sur la question de la gestion scolaire.

Pour celui-ci, l'année prochaine sera un recul puisque l'école Picard redeviendra totalement une école d'immersion.

En ce sens, les seuls recours pour la Société résident maintenant dans le lobbying auprès d'hommes politiques et le recours judiciaire. La Société pourrait ainsi intenter une poursuite contre la commission scolaire à la suite du jugement de la Cour d'appel dans le cas Bugnet. Les audiences dans ce procès sont prévues pour septembre prochain.

Le Bonnyvillois — LE COURRIER de ST. PAUL

RENCONTRE JEUNESSE 1986

L'ACFA Régionale de Bonnyville offre aux jeunes francophones des sessions de camps d'été qui auront lieu à partir du 7 juillet jusqu'au 22 août. Ces camps seront offerts au Camp St-Louis, à Moose Lake (près du parc provincial).

Les formules d'inscription seront distribuées dans les écoles, et seront aussi disponibles au Centre Culturel.

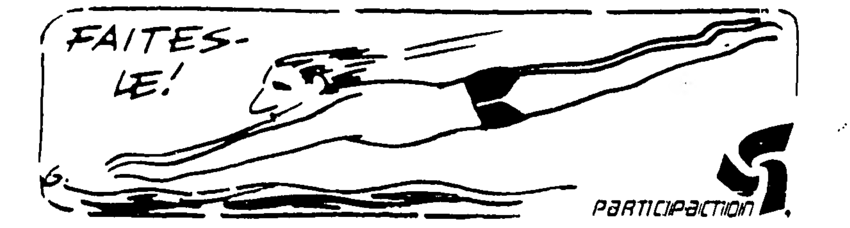
Horaire:
7 - 11 juillet - 1re et 2e années - immerson
14 - 18 juillet - 1re et 2 années - immersion
21 - 25 juillet - 1re et 2e années - français langue première
28 juillet - 1er août - 3e et 4e années - français langue première
4 - 8 août - 3e et 4e années - immersion
11 - 15 août - 5e et 6e années
18 - 22 août - 7e et 8 e années
Les étudiants seront regroupés selon leur niveau durant l'année scolaire 1985-86.
Arrivée: de 10h00 à 10h30 (un repas sera servi à midi).
Départ: De 13h30 à 14h30 (Les vacanciers partent après dîner).

LE COIN DES LUTINS

Les parents des enfants (agés de 4 ans avant le 1er mars 1987 et qui seront en prématernelle française ou en immersion pour la prochaine rentrée scolaire) peuvent envoyer leurs bouts de choux à la garderie "Le coin des Lutins" deux demies journées par semaine.

Les intéressés sont priés de communiquer avec:

L'ACFA de Bonnyville
Tél.: 826-5275



Noces d'or pour les Bussière



La cathédrale de St-Paul fut le lieu de rencontre pour les familles Bussière et Hurtubise, dimanche le 27 avril 1986. À l'occasion de leur noces d'or Gérard et Emerentienne Bussière, née Hurtubise furent honorés par leurs enfants, parents et amis. Tous deux sont pionniers de la région.

La célébration débuta par une messe à la cathédrale, célébrée par M. l'Abbé Hervé Tanguay et assisté par Adrien Bussière. Un bouquet de roses fut présenté aux jubilaires par les petits-enfants et arrière petit-enfants.

Pendant la messe, l'heureux couple fit l'échange d'anneaux nuptial, un cadeau de leurs enfants. La vie des jubilaires fut décrite brièvement par deux de leur fils - Adrien et Clément. Ceci a dû certainement rappeler des souvenirs savoureux, tristes et heureux.

Une table ouverte suivit au "Senior Citizen Center" où M. et Mme Bussière reçurent des certificats de félicitations de la part du Saint-Père, du maire de St-Paul et des divers ministères gouvernementaux fédéral et provincial. Au centre de la table d'honneur était un beau gâteau à trois étages décoré pour l'occasion.

On trouvait parmi la foule des gens d'Ottawa, Falher, Legal, St-Albert, Lac La Biche, Edmonton et Kamloops. Victoria et Oyama de la Colombie Britannique.

Les enfants aimeraient remercier leur parents pour l'esprit chrétien qu'ils leurs ont donné.

Merci aussi aux parents et amis qui se sont déplacés pour venir célébrer avec eux les noces d'or de leurs parents.

Marcel Dubé

Les nouvelles de Calgary

Un été en français

Organisée par: L'Association canadienne française de l'Alberta, régionale de Calgary.
Subventionné par: Défi 86

"Un été en français" s'adresse aux enfants de 6 à 16 ans fréquentant les écoles francophones ou d'immersion. Cette année, nous avons divisé le camp en 4 groupes:

1) Rencontres Estivales (6-12 ans).
2) Les petits Rayons de soleil (6 et 7 ans)
3) Parc Soleil (8 à 11 ans)
4) Camp Plein Air (12 à 16 ans)

****

PARC SOLEIL

Afin d'être inscrits dans ce groupe, les participants doivent parler et comprendre le français.

Les activités comprendront:
- -chant
- -films
- -arts plastiques
- -cuisine
- -natation
- -équitation
- -sports
- -excursions
- -camping (1 soir)
- -ordinateur (option)

"Le Parc Soleil" opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du **7 juillet au 15 août 1986.**

COÛT: $55.00 / enfant/ semaine
$90.00 / enfant / semaine avec option ordinateur
Toutes dépenses comprises.

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi - un goûter leur sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ACFA régionale de Calgary
101 - 1809, 5e rue S.O.
Calgary, Alberta T2S 2A8
228-4095 9h00 - 16h00

CAMP PLEIN AIR

Afin d'être inscrits dans ce groupe les participants doivent parler et comprendre le français.

Les activités comprendront:
- -promenade en montagne
- -feu de camp
- -cuisine
- -sports
- -drame
- -et toute une gamme d'expériences extraordaires

Une semaine de camping dans le Parc National de Banff. *(lundi au vendredi)*

Le **Camp Plein Air** opérera selon les inscriptions

COÛT: $150 / semaine / participant (tout compris).

Premier arrivé, premier servi!

****

LES PETITS RAYONS DE SOLEIL

Pour être inscrits dans ce groupe, l'expérience en français est nécessaire.

Les activités comprendront:
- -chants
- -art dramatique
- -cuisine
- -natation
- -films
- -excursions

Les petits rayons de Soleil opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du **7 juillet au 15 août 1986.**

COÛT: $50 / enfant / semaine
Toutes dépenses comprises

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi - un goûter sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

****

RENCONTRES ESTIVALES

Pour être inscrits dans ce groupe, les enfants doivent parler français couramment.

Les activités comprendront:

-chants	-équitation
-films	-sports
-arts plastiques	-excursions
-cuisine	-camping (1 soir)
-natation	-ordinateur (option)

"Rencontres estivales" opérera du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 du 7 juillet au 15 août 1986 selon les inscriptions.

COÛT: $55 / enfant / semaine
$90/ enfant / semaine avec option ordinateur

N.B.: Les enfants doivent apporter leur repas du midi, un goûter sera servi.

Maximum de 10 enfants par moniteur

Premier festival de musique franco-albertain à Calgary

JEFFREY ALLAN

CALAGRY - Lundi le 5 mai 1986 à 19h30 avait lieu le premier Festival de musique franco-albertain à l'école Sainte-Anne. Il s'agissait d'un événement musical dont le but était d'encourager les jeunes musiciens ambitieux de Calgary et d'Edmonton qui se sont faits concurrence pour les prix dans trois catégories différentes. Les élèves ayant moins de deux ans d'expérience ont participé dans la catégorie débutant. Le groupe intermédiaire était composé de musiciens avec au moins trois ans d'entraînement. Enfin, les concurrents ayant quatre ans de pratique formaient la catégorie avancée.

Les trois meilleurs musiciens de chaque catégorie ont remporté une bourse. Voici la liste des gagnants:

A) - Catégorie débutant: **1er prix de $50 Tara McKenzie, 2e prix de $25 Luke Johnston et 3e prix de $10 Virgil Smith.**

B) - Catégorie intermédiaire: **1er prix de $75 Diane Leung, 2e prix de $50 Cynthia Johnston et 3e prix de $25 Geneviève Cuthberston.**

C) - Catégorie avancée: **1er prix de $100 Brigitte Dajcer, 2e prix de $75 Jean-Pierre Leung et 3e prix de $50 Danielle Gallant.**

Jean-Pierre Doucet, l'animateur culturel de l'école Ste-Anne et l'organisateur principal du concours, tient à remercier les personnes suivantes: Lorraine Muise, Laura Gonis et Sharyn Favreau, les trois juges de la compétition, Sylvia Jones, l'accompagnatrice des concurrents et notamment Ron Proctor, pianiste de concert et l'invité spécial de la soirée.

VERMILION, (suite de la page 1)

Le juge Hopkins, lui même bilingue, se rendait ainsi à la demande de Me Moreau malgré l'opposition initiale de l'avocat de la Couronne. Un interprète assurait la traduction au témoin anglophone. Les deux avocats en présence maîtrisaient quant à eux la langue française.

Me Moreau considère les résultats de cette première comme très positifs. L'avocate voit ainsi une amélioration appréciable pour le premier intéressé, l'inculpé, qui n'a plus à passer par les services de traduction et peut communiquer et entendre directement dans sa langue.

Un autre procès en français est prévu pour le 29 mai à Westlock. Par la suite, deux enquêtes préliminaires se tiendront dans cette langue au mois de juin. Enfin, comme prévu, le premier procès en français en Cour du banc de la Reine de l'Alberta aura lieu le 6 octobre prochain à Edmonton.

La Sablière de Fort McMurray

Pré-maternelle française

L'ACFA vous invite à inscrire votre enfant de 3 ou 4 ans à la pré-maternelle française.

Afin d'assurer la survie de la pré-maternelle française et de permettre aux membres du comité de gestion de prendre les décisions appropriées, il est essentiel de connaître l'intérêt des parents et d'atteindre un nombre de 10 à 12 inscriptions d'enfants francophones avant la fin du mois de juin.

Si vous connaissez des parents intéressés, veuillez transmettre cette invitation.

Pour l'inscription, veuillez vous rendre au bureau de l'ACFA (Carrefour), 8706 Avenue Franklin, L104 Plaza One, Fort McMurray ou téléphonez au 791-7700.

Comité de gestion de la pré-maternelle

PETITES ANNONCES

Aimerais garder des enfants à l'heure, journées, mi-temps, plein temps ou durant les vacances scolaires. Contactez Maryvonne au: 281-1428 à Calgary.

****

Le musée Glenbow recherche des bénévoles d'expression française pour donner des visites guidées en français au cours de l'année scolaire 86-87. Pour plus de renseignements veuillez téléphoner à Irène Stewart au 264-8300 à Calgary.

Personne responsable de langue française pour s'occuper de 2 enfants pendant l'été (7 et 13 ans). Contactez Hélène Amber au: 283-3011 (résidence) 273-1413 (bureau) à Calgary.

****

VILLA JEAN TOUPIN
Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228p4095 à Calgary.

****

FERAIS TRAVAUX DE DACTYLOGRAPHIE de tous genres (c.v. universitaires...) Pour plus de renseignements: 228-4095 (jour) 228-9780 (soir) Demandez Sylvie.

****

La Semaine Francophone du 24 juin au 1er juillet 86, activités, kiosques, etc..., tous les jours. Réservez dès aujourd'hui, cette semaine. Renseignements: Michèle au 244-3117.

Éditorial

Que chacun fasse sa part

Il arrive de temps en temps qu'un "bigot" écrive une lettre à l'éditeur d'un quotidien d'une ville comme Edmonton ou Calgary et même à des hebdos distribués dans plusieurs villes et villages de l'Alberta. Par exemple dernièrement quelques lettres ont été publiées dans le Edmonton Journal attaquant la politique fédérale sur le bilinguisme et s'en prenant aux francophones que les auteurs perçoivent comme trop exigeants.

Qui doit répondre? Ces lettres demeurent souvent sans réponse et laissent derrière elles de fausses informations et des notions préjugées. Dans un cas récent, publié dans le Edmonton Journal, une réponse a enfin été apportée. Elle était signée par un certain Paul Welter de McLennan dans la région francophone de Rivière-la-Paix. Cet homme a défendu la politique du bilinguisme et la francophonie albertaine dans une lettre courte mais précise et à point.

Mais à qui revient la responabilité de répondre aux lettres aux éditeurs des journaux de l'Alberta, lettres qui finissent par faire énormément de tort à la cause des Franco-Albertains? Doit-on toujours s'en remettre à l'Association canadienne-française de l'Alberta? Ou encore au Bureau du Commissaire aux langues officielles?

Sûrement cette tâche revient d'abord et avant tout aux francophones eux-mêmes. Ni l'ACFA, ni le Commissaire, ne peuvent répondre puisque, par définition, une lettre à l'éditeur doit être signée par un individu et non pas une institution.

Si les Franco-Albertains n'ont pas le courage de signer leur nom à une lettre à l'éditeur pour corriger des faussetés ou encore mieux pour exprimer une opinion contraire, peut-être ne méritent-ils pas mieux que ce qui leur arrive: des droits qui ne sont pas respectés et un taux d'assimilation effarant.

Trop souvent on laisse aux autres la tâche de répondre à ces lettres fâcheuses. On veut bien crier à l'injustice, mais on n'est pas prêt à aller jusqu'au bout de notre colère et agir. Pourtant, c'est une responsabilité qui nous revient, à chacun de nous. Voyons-y.

PAUL DENIS





lettres ouvertes

La Cour Suprême et la tour de Pise

Monsieur Paul Denis,

Dans votre éditorial du Franco, édition du 9 mai, vous vous référez aux jugements de la Cour Suprême et vous vous demandez si, en vue de la douche froide servie aux espoirs francophones par cette cour on "devrait arrêter les causes actuelles et chercher un autre compromis politique".

Il y a un aspect de cette question que les francophones oublient ou refusent de considérer: il est important que ces causes soient poursuivies, justement pour préciser, et le plus tôt possible, le vrai visage de cette Cour Suprême. On rapporte que Maurice Duplessis, qui ne manquait pas de sens d'observation, l'avait comparée à la tour de Pise, qui penche toujours du même bord. Et René Levesque ne manquait pas de souligner le danger, pour un peuple, de laisser faire et interpréter ses lois par une mentalité étrangère.

Mark Twain, en commentant le jugement de Salomon disait: "Tout dépend de la manière dont Salomon a été élevé". Je sais bien que le Canadien-français aime vivre dangeureusement, mais il y a une limite. Et si le facteur de la francophonie dépend maintenant des négociations constitutionnelles de Robert Bourassa, comme semble le croire M. Gilles Leblanc de la FFHQ, alors il importe plus que jamais de démontrer la façon dont elle a été élevée cette Cour Suprême et de montrer son vrai visage devant les "articles indéfinis" de la charte.

Les lois qui voudraient traiter de l'idéal, sans toutefois le préciser cet idéal, seront toujours sujettes à des interprétations personnelles, à des différences juridiques. Dans les choses qui nous occupent il serait bien surprenant d'avoir les attentes de la francophonie en tous point semblables à la vision de "l'idéal" d'un juge en particulier. Tout dépend de la façon dont elle a été élevée cette Cour Suprême.

C'est justement par ses jugements qu'elle sera jugée; et les causes, qui ne sont pas en elles mêmes sans importance, ont cette chance d'étudier la Cour autant qu'elles sont considérées par cette Cour.

Sincèrement
Elphège Boulet

"Si j'avais su qu'il y avait un centre culturel à St-Paul..."

Nous reproduisons ci-dessous un bref résumé du discours de M. Léopold Gorgiovanni tenu à l'occasion d'une récente rencontre provinciale dont l'objet était de débattre l'opportunité ou non de centre(s) culturel(s) communautaire(s) pour les Franco-Albertains.

M. Léopold Gorgiovanni s'est dit très déçu à son arrivée à Edmonton, de ne pas voir un centre culturel canadien-français.

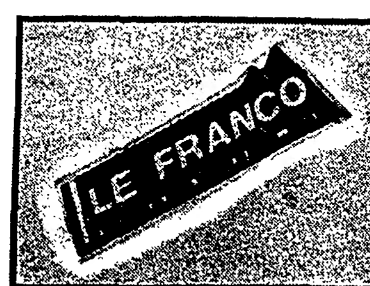
Pour les Italiens, ils ont un centre Culturel qui vient de doubler en superficie et ils en ont un autre qui va ouvrir ses portes le 6 juillet. Les deux seront complètement payés l'année prochaine.

Le premier centre culturel Italien, dans lequel a eu lieu le forum, a été construit grâce à la tenacité de 6 personnes il y a seulement quatre ans et sans l'accord du "Congrès Italo-Canadien". Ces six personnes ont même avancé de leur propre argent qui est maintenant remboursé.

Pourquoi les Italiens ont-ils un centre et les francophones n'en ont pas? Selon M.L.G. il y a beaucoup de raisons mais une de ces raisons est que les Italiens sont orgueilleux de leur culture! Il ajouta: "Vous autres Canadiens-Français, réveillez-vous! Vous êtes chez-vous et vous n'avez même pas un endroit où vous rencontrer! Moi, lorsque je suis arrivé en Alberta, si j'avais su qu'il y avait un centre culturel à St-Paul, je ne serais pas resté à Edmonton, mais je me serais installé à St-Paul".

"Si nous, les Italiens, pouvons avoir un centre, à plus forte raison vous pouvez l'avoir. Il y a des subventions disponibles au niveau municipal, provincial et fédéral. Mais ce qu'il vous faut surtout ce sont des leaders! Les leaders vont partir avec le projet et la communauté suivra!

Même avec un deuxième centre, celui-ci n'est pas menacé. Notre grande salle (capacité 900 personnes) est réservée déjà pour les quatres prochaines années".



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions recoivent LE FRANCO.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Michel Raymond
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Échos-de-Rivière-la-Paix

Un comité d'enquête à Rivière-la-Paix

GILLES DIGNARD

Le 6 mai dernier à Falher, il s'agissait de discuter du passé et du futur du CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE.

Les docteurs Roger Motut et Dennis Foth, le professeur Laurent Godbout, tous sont venus rencontrer des représentants de Rivière-la-Paix.

Ces trois personnes forment le Comité ad hoc nommé par le vice-président (aux affaires académiques) de l'Université de l'Alberta. Ce comité est chargé d'examiner les activités du Centre de l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean. Ici, il faut remarquer l'engagement officiel de l'université albertaine, engagement qu'on semble vouloir maintenir.

Les visiteurs ont tenté de mieux connaître les progrès du programme de la Faculté dans notre région et de voir s'il n'y aurait pas des changements souhaités.

Même si le fait est mal connu, il n'en reste pas moins que ce programme qu'on évalue aura bientôt trois ans d'existence (il prend fin en '87). Avant de passer à une nouvelle étape, il convient de faire le point.

Le représentants des différentes municipalités de Rivière-la-Paix ont parlé de la publicité du Centre. L'administration de Rivière-la-Paix a travaillé à faire connaître l'existence du Centre. Ses efforts ont eu des effets. Pour le moment, la réponse et la participation de la région semblent bonnes: du début janvier à la fin août 1986: près de 534 étudiants!

Il y a eu échange sur les cours. Qu'est-ce qui a été enseigné, à combien de personnes. Qu'est-ce qui, demandé, n'a pu être enseigné et pourquoi. Le groupe de Rivière-la-Paix a laissé entendre que le dégagement des besoins du milieu n'est pas terminé, qu'il faut renseigner davantage sur ce qui peut être étudié et par qui. Les besoins sont doubles: ceux des individus et ceux de la population francophone.

On a abordé le financement. C'est alors que le président Motut a tâter l'opinion de l'assemblée. Voici son hypothèse: si le Secrétariat d'État coupait les fonds, la population accepterait-elle de payer davantage pour les services du Centre de l'Éducation permanente? Si oui, pourrait-il y avoir assez d'étudiants et de revenus pour continuer? Quelques personnes ont dit que les cours pourraient être plus chers. Une réponse a été que l'Alberta pourrait faire plus. Et il pourrait y avoir du lobbying.

Ensuite il a fallu passer aux critères de sélection du personnel enseignant et aux évaluations de son travail.

Puis, le président a émis des mots de la fin: la "permanence" du programme... "la meilleure façon de faire les choses"...

Le Comité enquêteur doit remettre son rapport écrit bientôt.

Grant McEwan à Rivière-la-Paix

Lors du "Peace Library Week" la Société Historique et Généalogique de Smoky River a reçu la visite d'un écrivain albertain de grande réputation dans notre province, nul autre que M. Grant McEwan. Malgré un horaire très chargé il a accepté notre invitation.

M. McEwan, à l'âge de 84 ans est encore extraordinairement alerte physiquement et mentalement. Un homme qui s'intéresse surtout à l'histoire du peuple canadien et encore plus à l'histoire albertaine. En fait la majorité des ses livres sont écrits à base de faits historiques ou sont de la documentation historique.

Les étudiants des classes d'études sociales 20, française et anglaise, de l'école G.P. Vanier et quelques adultes furent choyés d'être entretenus par M. McEwan pour plus d'une heure. Il a ranconté l'histoire de Marie-Anne Gaboury Lagimodière, la première femme blanche résidente dans l'ouest du Canada. Il est vraiment aussi raconteur qu'écrivain, sa voix douce, ses phrases bien nuancées, gestes calmes mais appropriés il raconte ce fait historique comme s'il l'avait vécu.

On permit quelques questions adressées à M. McEwan -

Q - *Combien de livres avez-vous écrit?*

R - *Quelque quarante (40) à date.*

Q - *Combien de temps avez-vous dépensé à écrire le livre de Mme Lagimodière?*

R - *C'est difficile à dire car j'ai commencé et j'ai dû faire beaucoup de recherches, contacts et de lectures - disons 3 ans par intervalles.*

Q - *Écrirez-vous d'autres livres?*

R - *Sans doute, car j'ai encore beaucoup de sujets à l'idée, plus que je crois avoir le temps d'écrire dans ma vie.*

Vu son intense intérêt à l'histoire, surtout l'histoire albertaine, Mme Beaupré, directrice du Centre Historique et Généalogique de Smoky River, lui a présenté un volume d'histoire locale. "Falher Donnelly" qui est le fruit de son travail.

M. McEwan se dit enchanté de sa courte visite, nous félicite et nous encourage à poursuivre le travail de recherche entrepris par la Société.

Georgette Fournier

Ici-Edmonton

PRÉ-MATERNELLE FRANÇAISE

"LA RUCHE"



Un programme de pré-maternelle en français pour les enfants de 3 et 4 ans existe à Sherwood Park depuis septembre 1985.

La pré-maternelle coopérative est située à l'École Madonna et il est possible à votre enfant de chanter, danser, bricoler et de s'amuser dans une ambiance totalement française.

Le co-voiturage est possible si besoin est.

Inscription pour septembre 1986 acceptées dès maintenant.

Pour information, téléphonez à Martine Bresee au 467-4087.

Ateliers pour tous petits

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Programmes remplis de chansons. bricolage, comptines, de jeux et d'expressions, tout en français.

Ouest:
Grovenor Community League, 14325 - 104 ave., les mercredis matins de 10h00 à 11h00.

Castle Downs:
15333 Castle Down Rd. - Centre Beaumarais - de 10h00 à 11h45 les samedis matins.

L'École enfantine recherche

L'École enfantine est à la recherche d'un(e) éducateur/éducatrice pour travailler avec un groupe d'enfants âgés de trois ans les mardis et jeudis matin à compter de septembre 1986.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mai à l'adresse suivante:

École enfantine
a/s École Maurice Lavallée
8828 - 95 rue
Edmonton, Alta.
T6C 4H9

Fête de la St-Jean Baptiste

à l'école Maurice Lavallée

Mardi le 24 juin à 18h00

- Pique-nique familial
- Tournoi de balle-molle
- Spectacle

Offre d'emploi

Recherchistes pour effectuer une recherche démographique

Description des tâches:
- Recherche de listes disponibles;
- Contacts personnels par téléphone;
- Division des familles/individus par quartiers ou banlieues d'Edmonton.
- Diffusion d'information concernant la vie française à Edmonton aux intéressés.

Avons besoin:
4 employé(e)s pour le mois de juillet et août;

Salaire: A négocier

TOUS CEUX ET CELLES QUI SONT INTERESSÉ(E)S DOIVENT REMETTRE LEUR CURRICULUM VITAE AU BUREAU DE L'ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON.

ACFA RÉGIONALE D'EDMONTON
9542 - 87e rue
Edmonton, Alberta
469-4401

Directeur d'école demandé

L'école Holy Family dans le district de la Commission scolaire catholique romaine de Grimshaw #88 est à la recherche d'un directeur.

Le poste est ouvert pour l'année scolaire 1986-87.

L'école Holy Family est fréquentée par environ 230 élèves de la maternelle à la 9e année inclusivement et emploie 14 professeurs.

Les candidats devraient avoir jusqu'à quatre à six ans d'expérience comme professeur et préférablement de l'expérience en administration. Les qualifications académiques au niveau du diplôme sont également désirables.

Les candidats catholiques romains seront préférés.

Date limite pour les demandes: **6 juin 1986**

Veuillez soumettre un curriculum vitae à:

Dr. Thomas D. Halbert
Surintendant des écoles
Écoles catholique North Peace
C.P. 35
Peace River, Alberta, T0H 2X0
Téléphone: (403) 624-3956

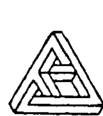
Échange de cartes d'affaires "5 à 7"

Le 10 juin chez Robert Cyr, tailleur.

10712 - 142e rue
Edmonton, Alberta

Pour plus d'informations, contactez l'ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401.

Bienvenue aux femmes et hommes d'affaires d'Edmonton.



Jeunesse en action

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA

8 emplois pour étudiants à FJA

Francophonie Jeunesse de l'Alberta, grâce à une subvention d'Emploi et Immigration Canada, vient d'embaucher sept étudiants qui travailleront du 5 mai au 5 septembre 1986. Un autre étudiant a également été embauché pour coordonner les activités d'été de l'association. Cette personne entrera en fonction le 5 juillet pour terminer le 5 septembre.

Il y a deux aspects différents dans le projet: communication et coordination. Pour l'aspect communication, trois personnes verront à étudier un projet d'implantation d'une radio communautaire dans certaines régionales cibles de l'Alberta. En ce qui concerne l'aspect coordination, deux personnes verront à la coordination du char allégorique de la francophonie, et une personne agira en tant que coordinateur du projet d'été. Afin d'aider tout ce monde à bien fonctionner, une secrétaire a été embauchée.

Voyage à Expo 86

organisé par les jeunes entrepreneurs francophones

Dates: du 28 juin au 4 juillet (on y sera pour la Fête du Canada).

Logement: Camping à Vancouver

Transport: Autobus aller-retour

Âges: 18 à 30 ans

Coût: $150.00

Comprend: Transport aller-retour Edmonton - Vancouver, Logement, laisser-passer de trois jours à Expo 86.

Ça t'intéresse, contacte vite Francophonie Jeunesse de l'Alberta au 469-1344.

Succès des Anticoquilles de Bonnyville

Les Anticoquilles de Bonnyville ont fait volte-face lors du Festival Bonnyvillois. Le 2 mai dernier, le groupe jeunesse de cette région a organisé une danse qui a attiré plus de 200 personnes de la communauté. Afin d'encore mieux desservir cette même communauté, les Anticoquilles ont préparé un brunch après la messe du 4 mai qui a servi au-delà de 75 personnes.

Il y a aussi Paul Dumont et Daniel Dallaire qui ont joué les rôles d'animateurs dans les rues de Bonnyville afin d'animer les jeunes vendredi et samedi toute la journée. C'est un autre bon signe de visibilité pour ce groupe. Beau travail de tous.



Scouts et Guides de l'Alberta

Hommage au Père Mercure

Père André Mercure, o.m.i.

Né à Montréal le 29 décembre 1921, le père Mercure se dévoue tout au long de sa vie aux causes de la francophonie.

Il s'intéresse plus particulièrement à la jeunesse à laquelle, par le scoutisme, il consacre près de 25 ans de sa vie.

Soulignons qu'il a été un chef à tous les niveaux de l'Association Scouts et Guides en occupant des postes aussi variés que:

-Commissaire du district Scout de l'Alberta de 1976 à 1978.
-Instructeur de formation des animateurs Scouts.
-Commissaire de la Fédération des Scouts de l'Ouest de 1978 à 1980.
-Et Commissaire de l'association des Scouts du Canada, District de la Saskatchewan de 1980 à sa mort.

Il fut aussi jusqu'au moment de sa mort président de la Fédération Canadienne France-Canada

Au cours de sa vie il se mérite plusieurs décorations.

La médaille:
- des Boy Scouts of Canada le 22 janvier 1966.
- "émérite décernée par l'Association des scouts du Canada le 23 mars 1977
- de la Reine d'Angleterre lors de son jubilé d'argent pour services rendus auprès de la jeunesse francophone du pays.
- Vanier remise par le Gouverneur Général pour son travail auprès des Scouts.

Le Trophée:
- Louis Riel par la Fédération des Scouts du Canada, région de l'ouest.

Le Père Mercure aura été le défenseur et l'ami de la jeunesse et nous tenons à lui rendre un hommage particulier.

Gens de St-Paul

Il n'en tient qu'à vous

L'Association Scouts et Guides de l'Alberta recherche des bénévoles qui seraient intéressés au développement de la jeunesse et qui sont près a s'engager à court ou long terme dans le but de faire grandir des jeunes d'une façon saine et éducative dans votre communauté.

Aptitude première: l'amour de la jeunesse.

Et comme seconde aptitude pour mieux développer des groupes Scouts et Guides à St-Paul, il nous faudrait des gens intéressés par les positions suivantes:

- Conseil d'administration: **Président, vice-président, trésorier, secrétaire, et personne-ressource.**

-Conseil d'animation: **Chef ou cheftaine de groupe et animateurs et animatrices.**

Il n'en tient qu'à vous de faire en sorte que vos jeunes aient la possibilité d'avoir une activité francophone et une formation adéquate pour vos jeunes.

Pour toutes autres informations ou désir de voir concrétiser ce projet, veuillez communiquer avec Alice Fontaine au 645-4558 ou Raymond Lanteigne au 645-4800.

Bien à vous
Le District de l'Alberta



À Bonnyville, il y a de la joie!

C'est un départ

Calgary a le vent dans les voiles

Lors de la première réunion officielle des Scouts et Guides de l'Alberta à Calgary, nous avons pu constater un intérêt spectaculaire de la part de nos participants.

Cette réunion avait pour but d'informer et d'intéresser les gens présents à la dynamique du mouvement.

Les résultats on été inespérés, puisque la détermination des nouveaux adeptes et leur volonté d'action se sont avérées sans aucun doute des atouts magiques.

Rien ne pourra plus nous arrêter.

Lors de cette réunion un comité provisoire à été formé. Ce comité a comme mandat de promouvoir et d'introduire de nouvelles unités Scouts et Guides dans la région.

Ce comité est formé de: **Guy Robin, président; Lorraine Brisson, trésorière; Diane Charlebois, Secrétaire et Elise Gareau Smith, Ressources.**

Ces membres ont besoin de vous, venez participer à notre

GRAND DÉPART

Animateurs/animatrices demandé(e)s.

Pour de plus amples renseignements au sujet du mouvement Scouts et Guides contacter Guy Robin au 248-8617. **Bien à vous**

Le comité de parents des Scouts et Guides de Calgary

Cette publicité est publiée à chaque deux semaines grâce à une subention du Centre d'Emploi du Canada et du Secrétariat d'Etat.

LES MÉTRIQUES

Vous sucrez votre café? Une cuillerée à thé ou 5 mL, c'est à peu près la même chose

Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Conseiller(ère)s en sciences

Revenu Canada (Impôt)
Division de la vérification
Divers lieux de travail

Nous cherchons des personnes AYANT UNE VASTE EXPÉRIENCE pour donner des avis sur la pertinence des déductions d'impôt relatives aux dépenses engagées pour la recherche scientifique. Les personnes choisies seront aussi chargées de la coordination des renvois de déductions à des consultants scientifiques de l'extérieur, du contrôle des activités de ces derniers en vue d'assurer une uniformité d'interprétation, et de la prestation de conseils aux consultants et aux contribuables relativement à l'interprétation de la Loi de l'impôt sur le revenu du point de vue de la recherche scientifique.

Pour que votre candidature soit étudiée, vous devez détenir une maîtrise en physique, en mathématiques, en biologie ou en ingénierie d'une université reconnue ou un grade de niveau inférieur assorti d'une vaste expérience en informatique. Vous devez aussi avoir DE FORTS ANTÉCÉDENTS en recherche et en développement industriel ou dans une activité équivalente dans le domaine de l'informatique, de l'ingénierie ou de la science. Les exigences linguistiques sont fonction du poste.

Nous vous offrons une rémunération se situant entre 37 083 $ et 48 145 $, selon votre expérience et vos compétences.

Nota: Il s'agit de nominations d'une durée de deux ans à la Fonction publique. La possibilité d'une prolongation repose sur les besoins du ministère. Les postes sont situés à Ottawa et à Toronto, et il pourrait y en avoir d'autres à Montréal, à Calgary et à Vancouver.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence S-86-31-6363-47JG-(W8F) et le(s) lieu(x) de travail souhaité(s), à:
Joan Girling (613) 996-8054
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Date limite: le 18 avril 1986

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés sous la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils sont conservés dans le fichier CFP/P-PU-040, Dossiers concernant la sélection du personnel.

This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Tourtière, creton, tarte au sucre, etc. Nous faisons aussi banquet de tout genre. Appeler Al ou Denise au 465-9761 ou 467-5969.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.

GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

À VENDRE: Equipement pour atelier à bois de marque Rockwell, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale Téléphone 431-2182.

SERVICE DE DACTYLO: Pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

A VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469:4988.

A LOUER: Une maison, 1 chambre à coucher, 4 appareils ménagers, 1 chambre au sous-sol. Région de la Faculté St-Jean. 468-9406 ou 465-3094.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC - Avis d'audience publique 1986-43. Le Conseil tiendra une ausience publique à partir du 8 juillet 1986 au Sheraton Plaza 500, 12ième rue et Cambie, Vancouver, C.-B., afin d'étudier ce qui suit: 2. EDMONTON AND SURRONDING AREAS, BARREHEAD, BOWDEN, CARDSTON, CALRESHOLM, DIDSBURY, DRUMHELLER, DRAYTON VALLEY, EDSON, FORT MACLEOD, GRANUM, HIGH RIVER, INISFAIL, JASPER, LACOMBE, LLOYDMINSTER, OKOTOKS, OLDS, PONOKA, RAYMOND, STETTLER, VEGERVILLE, VIKING, VERNILION AND WESTLOCKS, Alts. Applications (860897800, 8608898600, 860899400, 860900000, 860901800, 860902600, 860903400, 860904200, 860905900, 860906700, 860907500, 860908300, 860909100, 860910900, 860911700, 860912500, 860913300, 860914100, 860915800, 860916600, 860917400, 860918200, 860919000, 860920900, 860921600) présentées par QCTV LTD., 10538 - 114 ième rue, Edmonton T5H 4A6, titulaire des entreprises de réception de radiodiffusion desservant les localités susmentionnées en vue d'obtenir l'approbation de transférer le contrôle effectif de la titulaire par le transfert de 489,044 actions ordinaires votantes (52,9%) du "Groupe d'actionnaires" à Vidéotron Ltée. **Examens des demandes:** Vidéotron Ltée 2000 rue Berri Montréal, Qué., QCTV Ltd. 105 - 116ième rue Edmonton, Alta., Ken Sterling Mcleod's Shopping Centre 5139 - 50ième rue Barrhead, Red Rooster 2124 - 20 ième ave. Bowden, Cardson Radio & TV 30 - 3ième Ave. West Cardon, Ted's TV Service 119 - 49 ième Ave. Claresholm, Bureau Minicipal 2037 - 19 ième Ave. Didsbury, Rex's TV & Radio 5105 - 51ième rue, Dayton Valley, Morse's TV Sales & Service 316 rue Centre Drumheller, Radio Shack 4924 - 4ième Ave. Edson, BJ Views Sunset Applainces 110 Autoroute 3 ouest Fort Mcleod, Bureau Municipal 304 Avenue Railway Granum, Radio Shack Dealers 117 - 4 ième ave. Ouest High River, GT Electronics 5044 - 50ième Ave. Lacombe, QCTV Ltd. 5728 - 44ième rue Lloydminster, Alpine TV 87 rue Elizabeth Omkotoks, Bird Electronics 5001 - 49 ième Ave. Olds, Ponoka Radio & Electric 5018 - 50ième rue Ponoka, Wayne Greep Electric 58 nord rue Broadway Raymond, Luk's TV Radio Sales 4705 - 50 ième rue Stettler, Peasant Electric 4946 - 52 ième Ave. Vegreville, Karwandy Radio Shack 4930 - 50 ième Ave. Vermillon, Radio Shack Dealers 9916 - 106ième rue Wetlock, Save rite Food Store Patricia & Miette St. Jasper, Kelly's Hardware 5036 - 52ième Ave. Viking.

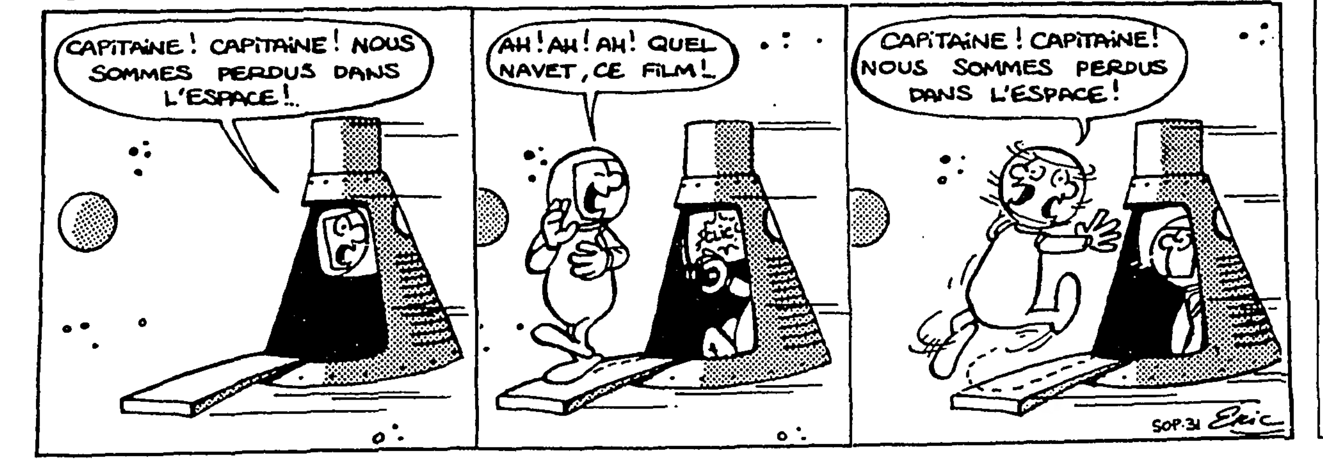
LES INTERVENANTS QUI DÉSIRENT PRÉSENTER VERBALEMENT, EN FRANÇAIS, LEUR POINT DE VUE AU COURS DE L'AUDIENCE SONT PRIÉS D'EN AVISER LE CONSEIL AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C. Suite 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme à été envoyée à la requérante le ou avant le **18 juin 1986.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Canada — june 3 census day — le 3 juin recensement

astronautes





Georges Bugnet en 1966 devant ses rosiers à Legal. Photo A 11979 aux Archives provinciales de l'Alberta.
Georges Bugnet (1879 - 1981) quitta sa France natale en 1905 et il s'installa avec son épouse Julia dans la région d'Edmonton. Il fut agriculteur, horticulteur, commissaire d'écoles, journaliste, rédacteur, poète et romancier. Ses contributions à la francophonie sont nombreuses. Il fut rédacteur du journal francophone L'Union et on le reconnaît maintenant comme l'un des fondateurs de l'Association canadienne-française de l'Alberta. (Claude Roberto).



CBXFT cette semaine

Samedi 24 mai

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Les contes de la forêt verte
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-famille
15h00 Les écrivains français: Appolinaire en Wallonie
15h30 Regard sur la nature
16h00 Téléjournal
16h05 Impacts
17h00 La semaine parlementaire
18h00 La Soirée du Hockey
20h30 D'hier à demain
21h30 Samedi de rire
22h30 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: La dernière corvée

Dimanche 25 mai

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Le petit Castor
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Les primitifs
12h00 Magazine de la semaine verte
13h00 Rencontres: Émile Robichaud
13h30 Connaissance du milieu
14h00 Grand Prix de Formule I
15h00 Cinéma: Gigi
17h00 Second Regard
18h00 Téléjournal
18h01 Science-réalité
19h00 La clé des champs
19h30 Les Beaux Dimanches: Festival Juste pour rire
20h40 Téléjournal
21h00 Les Beaux Dimanches: Les Blues du samedi soir
22h30 Les Beaux Dimanches: Portrait musicaux: Manola Asensio
23h30 Présentation du Ciné-Club
23h35 Ciné-Club: L'Opinion publique

Lundi 26 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: La joie de Bach
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le cirque du soleil
18h00 Ce Soir
18h30 Vivre à trois
19h00 Le vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Pavillons lointain
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Les grandes aventures de l'Himalaya

Mardi 27 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Retour au pays d'en bas
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Rencontres: Michel Régnier, Cinéaste
23h30 Cinéma: La route de l'Ouest

Mercredi 28 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Yogi et compagnie
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Ce soir
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le Train de 5 heures
21h00 Génies en herbe
21h30 Harold Lloyd
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le point
23h00 Cinéma: N'Jan Gaan

Jeudi 29 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: Les Fourgueurs
21h30 A communiquer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Cinéma: Voulez-vous un bébé Nobel

Vendredi 30 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Entre eux et nous
11h30 Exploration, sports et loisirs
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 Harold Lloyd
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
22h50 Vivre en forme
23h00 Cinéma: La bande des quatres



Télécommunications

La ligne des bonnes nouvelles

Le Cercle Francophone, par l'entremise de Mme Huguette Contant, directeur de "LES CITOYENS", a engagé la troupe de danseurs folklorique "LES BLÉS D'OR" de Saint-Paul. Ces derniers viendront s'exécuter au Théâtre Arden, situé dans l'édifice du St-Albert Place, Saint-Albert, vendredi, le 6 juin prochain à 20h30. Les billets au coût de $5.00 chacun, seront vendus à la porte du théâtre.

Lucienne Brisson

Le programme de sensibilisation à la lecture de l'ACELF

Depuis le mois de juin 1979, l'Association canadienne d'éducation de langue française offre l'opportunité aux jeunes lecteurs et lectrices du niveau primaire et secondaire du Canada de développer leur goût pour la lecture tout en courant la chance de gagner de magnifiques volumes.

Ce concours permanent et mensuel a attiré depuis sa création en 1979, plus de 10 500 élèves de toutes les provinces du pays.

Pour prendre part au concours, il vous suffit de demander au secrétariat de votre école une formule de participation et de faire le résumé d'un volume d'auteur canadien d'expression française. Par la suite, vous faites parvenir votre travail au Secrétariat de l'ACELF à l'adresse suivante:

Programme de sensibilisation à la lecture ACELF
C.P. 370
Sillery, (Qué.)
G1T 2R5

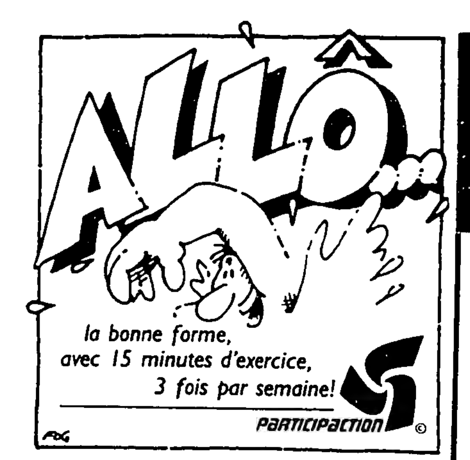
Au début de chaque mois, l'ACELF procède au tirage de 10 résumés et fait parvenir aux gagnants (es) un prix en livres d'une valeur de $25.00.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Anita Laurin



Construction de Défense Canada / Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour la fourniture et l'installation des nouveaux conduites d'eaux, phase II à bfc Edmonton (Alberta). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 19 juin 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence ED66110.

Canadä

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour concasser et emmagasiner le gravier à Camp Wainwright (Alberta). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 8 juillet 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence WR66410.

Canadä

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Les messes de l'Immaculée Conception sont à 10h30 et midi

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi



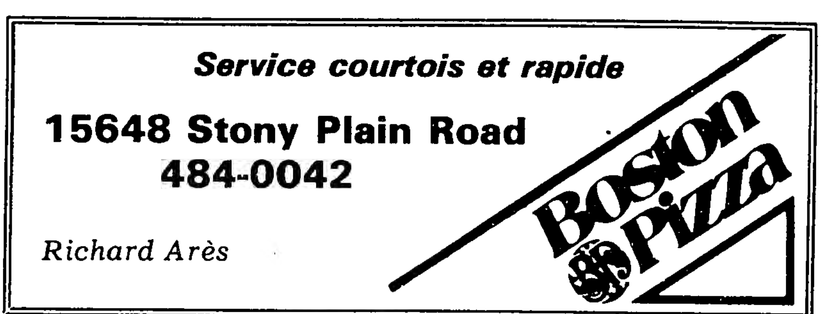
Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

Amendement à l'appel d'offres

DOSSIER DE SOUMISSION: N4616

Projet: Fournir et installer une clôture de frontière à l'aéroport de Yellowknife, T.N.O.

Session d'information de pré-soumission: Une session d'information de pré-soumission aura lieu le mardi 27 mai, 1986 à 13h00 dans le bureau du directeur de l'aéroport à l'aéroport de Yellowknife, Yellowknife T.N.O. Tous les entrepreneurs sont encouragés à assister à cette session pour obtenir toute clarification nécessaire.





APPEL D'OFFRES

Travaux publics Canada / Public Works Canada

A titre d'agent de la Société canadienne des postes, Travaux publics Canada recevra les soumissions cachetées adressées à l'agent de Finance et Administration, Travaux publics Canada, 2221, Hanselman Court, SASKATOON (Saskatchewan) S7L 6A8, téléphone 975-4672, jusqu'à l'heure et à la date indiquées.

Description: **Société Canadienne des Postes**
Peinture intérieure
Bureau de poste
2200, Saskatchewan Drive
Regina (Saskatchewan)

Une réunion d'information de chantier aura lieu le 15 mai 1986 à 10h00 (H.N.C.), à l'adresse suivante.
Salle de réunion du cinquième étage
Bureau de poste
2200, Saskatchewan Drive
Regina (Saskatchewan)

Les soumissionnaires sont priés de noter qu'il y aura qu'**une** réunion de chantier et qu'ils n'auront pas d'autres occasions d'inspecter les lieux.

Dépôt: $50.00

Date limite: Le 5 juin 1986 à 14h00

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus et au bureau 1100, Édifice Motherwell, 1100, av. Victoria, Regina (Saskatchewan), S4P 3R4. On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Moose Jaw, Prince Albert, Saskatoon et Regina (Saskatchewan); Edmonton et Calgary (Alberta); et Winnipeg (Manitoba).

Pour plus de renseignements, communiquer avec:
M. J. Ayres
Chef, PA-AES
Téléphone: 975-4655 (Saskatoon)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canadä

Appels d'offres

Public Works Canada / Travaux publics Canada

A titre d'agent de la Société canadienne des postes, Travaux publics Canada recevra les soumissions cachetées pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au chef, politique de contrat et administration, région de l'ouest, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, jusqu'à 14h00 (H.A.R.) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No 608835
Warburg, Alberta
Bureau de poste de Warberg
Contrat de nettoyage

No 608802
Smith, Alberta
Bureau de poste de Smith
Contrat de nettoyage

Date limite: le 3 juin 1986

Dépôt: Aucun

Les documents de soumission sont disponibles de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta et des maîtres des postes à Warburg et Smith, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canadä

Travaux publics Canada / Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au chef, politique de contrat et administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 H.A.R., à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 800025 - PARCS CANADA
Waskesiu (Saskatchewan)
Parcs national Prince-Albert
Parcs Canada
Complexe d'entretien

Date limite: **le 12 juin 1986**

Dépôt: **$500.00**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Pièces 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, (Alberta); Bureau 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e étage s.-e., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.B.); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); Bureau 1100, Édifice Motherwell, 1901, av. Vicotria, Regina (Saskatchewan); Bureau 201, ídifice Fédéral, 269, rue Main Winnipeg (Manotiba). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Edmonton et Calgary (Alberta; Vancouver (C.-B.); Saskatoon, Prince-Albert et Regina (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); et Willowdale (Ontario).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS - Les sous traitants pour travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions situé au bureau de l'Associaton des constructeurs, 3700, 2e Avenue ouest, Prince Albert (Saskatchewan), au plus tard à 14h00 (H.N.C.), le mardi 10 juin 1986, conformément aux dispositions du document intitulé "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)", 7 août 1981.

INSTRUCTION

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture ds soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



Les dossiers de l'ACFA

Un nouveau dossier à l'ACFA
Information et politique

Le Conseil général de l'ACFA, lors de sa réunion du 10 mai dernier, a approuvé un nouveau secteur de développement qui donnera vraisemblablement une toute nouvelle dimension à l'Action de l'Association: il s'agit du dossier "Information et politique".

En réalité, tout au long de ses soixante ans d'histoire, l'ACFA a toujours mené un certain nombre d'activités dans ce secteur. La création même d'un journal hebdomadaire en 1928 ou d'un poste de radio en 1949 en sont les exemples les plus notoires, mais sûrement pas les seules. Qu'on pense en outre à de nombreuses démarches pour faire reconnaître les droits des Franco-Albertains dans le domaine de l'éducation ou autre.

De plus en plus cependant, on se rend compte que l'ACFA doit devenir plus "politique", qu'elle doit être plus présente à ce qui se passe en Alberta en particulier et dans l'ensemble du pays en général. Elle doit explorer activement, par exemple, les possibilités de faire des alliances avec d'autres groupes, de concerter certaines actions ou revendications.

Dans cette ligne là, l'ACFA a mobilisé, il y a quelques semaines, un certain nombre d'organismes franco-albertains, les enjoignant d'exercer des pressions sur le Conseil du trésor à Ottawa afin que le programme des groupes minoritaires de langue officielle se voie épargner les coupures annoncées lors du dernier budget Wilson et auxquelles doit se conformer le Secrétariat d'État.

A cette fin, ces organismes ont fait parvenir des télégrammes à qui de droit, et on peut espérer que cette action se traduira par une exemption de coupure dans les subventions, ou en tout cas par des coupures de moindre importance.

Selon le directeur général, M. Paul A. Poirier, un tel dossier pourrait occuper une personne à temps complet, tout autant que le dossier de l'éducation ou celui du développement communautaire.

Une ombre au tableau cependant: le dossier pourrait ne pas avoir toute l'ampleur qu'il pourrait avoir si effectivement les subventions fédérales devaient être substantiellement diminuées.

Espèce de minoritaire, va!

Quand ça fait longtemps qu'on est minoritaire, on fini par s'y habituer.

On finit même par aimer ça

Et c'est là que ça devient dangereux.

À force de se faire dire qu'on est minoritaire, on finit par le croire.

À force d'essuyer des refus, on finit par se satisfaire du minimum.

À force de se faire marcher sur le dos, on finit par ne plus pouvoir se tenir debout.

À force de renifler sur le sol, on finit par dire merci à quiconque y laisse tombre des miettes.

Et oui, à force dêtre minoritaire, on finit par développer des réflexes de minoritaires.

Et ils sont nombreux les réflexes de minoritaires:

- Je fais mes chèques en anglais (c'est plus sûr!)

- En cas de doute, je parle en anglais d'abord (s'il fallait que je m'adresse en français au anglophone!).

- S'il y a un anglophone dans un groupe de francophones, je parle en anglais (il faut respecter les anglophones!).

- Je n'ai aucun problème à ce que mes enfants apprennent leur français comme langue seconde dans une école d'immersion (on est chanceux d'avoir ça!)

- Je n'ai rien contre le français, mais je ne suis pas un fanatique (après tout on est en Alberta!).

- Si je prépare un baptême, un mariage ou une funéraille, je m'arrange pour que ce soit bilingue (au cas où il y aurait un Anglais dans l'église: on ne sait jamais!)

- Dans les places publiques, je ne parle qu'anglais (pourquoi prendre des chances?)

- Je fais mon rapport d'impôt en anglais (question d'habitude!)

- Je prononce mon nom à l'anglaise (c'est plus facile à saisir!).

- Je tâche de me fondre dans la majorité (question de sécurité!)

Il y a des gens qui sont minoritaires sur le plsn physique (les gauchers et les gauchères)

Il y a des gens qui sont minoritaires sur le plan financier (les millionnaires).

Il y a des gens qui sont minoritaires sur le plan ocupationel (les militaires).

Mais aucune de ceux là, à ce qu'on sache, n'a jamais développé de complexe d'infériorité...

Il y a encore des gens qui sont minoritaires sur le plan de leur nationalité, comme les Franco-Albertains:

- leurs origines sont nobles.

- leurs ancêtres ont participé activement à l'histoire de cette province.

- leur langue une des plus belles du monde

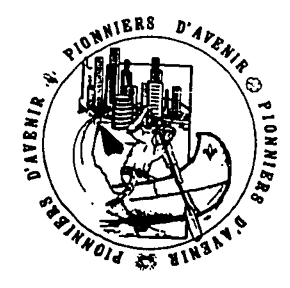
- ils sont bilingues pour la plupart d'entre eux.

- ils ont des tas de réussites à leur crédit dans le domaine des arts, des lettres, des affaires.

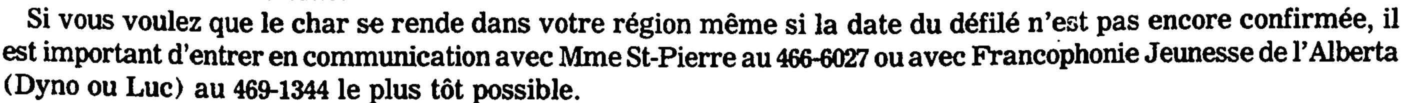
Et pourtant, un grand nombre d'entre eux sont affligés du complexe d'infériorité.

Allez donc m'expliquer ça!

Guy Lacombe



Char allégorique



Le char allégorique de la francophonie albertaine fait sa première parution à Beaumont le samedi 24 mai à l'occasion du défilé en cette ville.

Si vous voulez que le char se rende dans votre région même si la date du défilé n'est pas encore confirmée, il est important d'entrer en communication avec Mme St-Pierre au 466-6027 ou avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta (Dyno ou Luc) au 469-1344 le plus tôt possible.

